

## > LES DÉFAILLANCES DE LA MÉMOIRE

SÉBASTIEN LEDOUX

Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

F-75005

ledoux.sebastien5@gmail.com

### HENRY BULAWKO, TÉMOIN OUBLIÉ D'UN ÉVÉNEMENT CONSACRÉ : LA RAFLE DU VEL' D'HIV'

**Résumé.** — Ancien résistant et déporté, Henry Bulawko (1918-2011) devient porteur de la mémoire du génocide des Juifs après 1945, en particulier au sein de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, dont il devient le président en 1967. À ce titre, il organise pendant de nombreuses années les commémorations de la rafle du Vel' d'Hiv' (16-17 juillet 1942) qui constitue l'arrestation la plus importante de Juifs en France durant la Seconde Guerre mondiale. Militant reconnu par les pouvoirs publics et les associations d'anciens déportés et de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, Henry Bulawko voit son action tombée dans l'oubli, alors que la remémoration du Vel' d'Hiv' devient un événement consacré dans le contexte d'une « mise à l'agenda » de la mémoire du génocide établie par une nouvelle génération d'acteurs associatifs, politiques et médiatiques dans les années 80 et 90. Le cas de ce témoin « oublié » permet de questionner les cadres sociaux de la mémoire à travers l'analyse des dispositifs de « mémorialisation » qui sont en jeu. L'auteur montre ainsi en quoi le parcours d'Henry Bulawko vient buter sur les facteurs de consécration mis en place dans les années 80 pour « publiciser » un événement porteur d'expériences de la déportation qui instituent alors de nouveaux sens.

**Mots clés.** — Henry Bulawko, rafle du Vel' d'Hiv', Amicale des anciens déportés juifs de France, Serge Klarsfeld, Jacques Chirac, entrepreneur de mémoire, mémoire de la Shoah, problème public, Vichy, antisémitisme.

Né en 1918, Henry Bulawko est mort à Paris le 27 novembre 2011. Un hommage lui est alors rendu dans la presse nationale, comme *Le Monde* ou *L'Humanité* qui le présentent comme « l'un des derniers grands témoins de la Shoah » (*L'Humanité*, 2/12/11 : 5), ainsi qu'au sein des associations d'anciens résistants et déportés de la Seconde Guerre mondiale et de la communauté juive. Cependant, aucun hommage national n'intervient de la part de la République qui lui avait décerné la distinction de commandeur de la Légion d'honneur en 1999 puis de grand officier en 2005. Aucun représentant n'assiste à ses funérailles à la fondation Rothschild à Paris, le 2 décembre 2011. Seuls sont présents ceux de la mairie de Paris au niveau des pouvoirs publics. Henry Bulawko n'est pas non plus évoqué par le nouveau président de la République, François Hollande, lors de son discours l'année suivante pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de la rafle du « Vel' d'Hiv' » le 22 juillet 2012. La représentation nationale est de nouveau absente pour l'anniversaire de sa mort le 22 novembre 2012 à l'occasion duquel une plaque est apposée par les responsables du Cercle Bernard Lazare dont il a été l'un des cofondateurs<sup>1</sup>. Cet oubli de la part de l'État français concernant un homme qui a été pendant de très nombreuses années l'organisateur infatigable de la commémoration d'un événement, la rafle des 16 et 17 juillet 1942, dénommé « rafle du Vel' d'Hiv' » devenu en 1993 journée nationale commémorative, soulève des interrogations. Il permet d'analyser les mécanismes de la « mémorialisation » d'un événement sur cinquante ans, corrélés à la trajectoire d'un témoin second, porteur de mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv' dans les années 50-70, mais qui s'efface au moment même où cet événement vient à occuper le devant de la scène politico-médiatique à partir des années 80, pour ensuite être consacré au milieu des années 90 comme le symbole des « années noires » en France.

## Trajectoire d'Henry Bulawko jusqu'en 1945

Henry Bulawko est né à Lida en Lituanie, dans l'actuelle Biélorussie, en 1918. Sa famille vient vivre à Paris à partir de 1925. Il est le fils d'un rabbin qui fait partie du mouvement sioniste de gauche *Hachomer Hatzair*. Henry Bulawko intègre lui-même ce mouvement dès avant la guerre.

En novembre 1940, Henry Bulawko entre dans la Résistance et devient un membre très actif du Comité Amelot, groupe de résistants juifs créé dès juin 1940 par des responsables de la Fédération des sociétés juives de France (FSJF) et du Bund pour aider les juifs émigrés (scolarisation, hébergement, nourriture, soins médicaux) (Adler, 1985 ; Jacobovitch, 2006). Le siège est fixé au 36 de la rue Amelot d'où le nom que prendra l'organisation dirigée par David Rapoport jusqu'à son arrestation en 1943. Sous l'étiquette d'une colonie scolaire qui existe

<sup>1</sup> Un hommage du maire de Paris, B. Delanoë, est alors lu par son adjointe L. Cohen-Solal.

depuis 1926, les membres du Comité Amelot organisent clandestinement des aides auprès des Juifs parisiens. Henry Bulawko est chargé de la fabrication des fausses cartes d'identité<sup>2</sup>. Il travaille également rapidement, à titre personnel, avec des communistes qui l'ont contacté pour les aider à se cacher et à leur fournir des faux documents. Le jeune Résistant participe aussi à des actions de sabotage d'entreprises travaillant pour l'Allemagne. Avec l'intensification des rafles à Paris à partir de 1941, des comités unitaires sionistes-communistes sont créés dans la plupart des quartiers à forte population juive pour resserrer les structures des divers mouvements résistants parisiens. Henry Bulawko met en place des « planques » pour protéger les enfants orphelins juifs dont les parents ont été arrêtés. À partir d'avril 1942, il participe à des actions armées sous l'égide des communistes qui possédaient des armes à la différence des résistants sionistes.

Lors de la rafle du Vel' d'Hiv' des 16 et 17 juillet 1942, la quatrième rafle de Juifs depuis le début de l'Occupation, mais la plus massive et la première qui concerne des femmes et des enfants, Henry Bulawko et sa famille sont épargnés, mais plusieurs de ses amis juifs résistants sont arrêtés. Il poursuit ses actions avec les communistes centrées sur les actes de sauvetage des Juifs : placement des enfants à Paris, diffusion de fausses cartes d'identité, assistance pour les envoyer ou les accompagner en zone libre. Henry Bulawko fait alors de nombreux trajets en province.

Il est arrêté le 19 novembre 1942 au métro Père Lachaise par des policiers français qui l'accusent de camoufler son étoile jaune sous un livre. Transféré au camp de Drancy, il y reste pendant quatre mois avant d'être envoyé à Beaune-la-Rolande. Après un retour à Drancy, il est déporté à Auschwitz le 18 juillet 1943. Arrivé quelques jours plus tard, il est amené au camp de travail de Jaworzno. Après vingt mois d'internement, il doit joindre de force la « marche de la mort » à la suite de la libération du camp d'Auschwitz en janvier 1945. Arrivé au camp de Blechammer à la frontière polono-allemande, il est libéré quelques jours plus tard par les troupes soviétiques, « nos libérateurs » (Bulawko, 1954 : 118). Henry Bulawko est pris en charge avec les autres rescapés par un centre de rapatriement français qui les installe quelque temps à Katowice. Le chemin du retour en France passe par Odessa, puis arrivée à Marseille le 10 mai 1945, et retour à Paris où il est accueilli par son frère.

## Henry Bulawko, porteur de la mémoire du Vel' d'Hiv'

La commémoration de la rafle du Vel d'Hiv' commence juste après la guerre. En juillet 1946, une plaque est inaugurée au Vélodrome d'Hiver à la mémoire des

<sup>2</sup> Voir son récit dans le livre de témoignage *Les Jeux de la mort et de l'espoir : Auschwitz-Jaworzno* qu'il écrit en 1954, réédité en 1980 avec une préface de Vladimir Jankélévitch.

« trente mille hommes, femmes et enfants juifs victimes des persécutions raciales » qui « furent parqués en ce lieu sur l'ordre de l'occupant nazi. Puis, séparés les uns des autres, ils furent déportés en Allemagne dans les camps d'extermination ». Le nombre des arrestations mis en avant au sein du mouvement associatif restera pendant très longtemps celui de « 30 000 » qui correspond à l'objectif fixé au départ par les autorités allemandes, et non celui effectif de 12 884 arrestations<sup>3</sup>. Au cours de cette cérémonie officielle, l'État français est représenté par Laurent Casanova, ministre des Anciens combattants et Déportés du gouvernement provisoire, qui prononce à cette occasion un discours dans lequel « il dénonce la propagande de Vichy qui sous l'Occupation, disait au peuple : "Donnez-leur des Juifs et nous aurons la paix". Il termine en criant : "Honte aux traîtres et aux assassins qui ont servi l'ennemi"<sup>4</sup> ». Le rôle de Vichy dans ce qui représente l'arrestation la plus importante de Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale n'est donc pas occulté, ni même « euphémisé ». Au sortir de la guerre, nous ne sommes pas encore dans le discours officiel du « mythe résistancialiste » qui dominera par la suite (Rouso, 1987).

De son côté, Henry Bulawko poursuit son action de militant auprès des Juifs dès l'après-guerre. Il fait partie de plusieurs associations situées politiquement à gauche, dont celle fondée en septembre 1945 par Nahum Fansten, l'Amicale des anciens déportés juifs de France (AADJF)<sup>5</sup>. L'AADJF, dont le siège est situé au 120 rue du Temple, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris, se donne pour but de

« resserrer les liens de tous les anciens déportés juifs, combattants des Ghettos, internés, familles de disparus, et victimes du nazisme de tous les pays d'Europe occupés et vivant en France depuis la fin de la guerre, de défendre les droits des victimes du nazisme, de lutter contre le retour du fascisme pour qu'il n'y ait JAMAIS PLUS D'AUSCHWITZ, de perpétuer le souvenir de nos martyrs »<sup>6</sup>.

Les responsables de l'association, dont Henry Bulawko, organisent une aide matérielle aux familles des disparus ainsi qu'aux rescapés. Dans le paysage associatif des anciens déportés, cette Amicale constitue une présence marginale mais originale car elle revendique dès son origine une spécificité juive de la déportation qu'elle associe, de fait, à une extermination, alors que, dans le même temps, la plupart des associations englobent la déportation raciale dans l'histoire générale de la déportation de la Seconde Guerre mondiale (Wieviorka, 1992). Dans les années 50-60, l'AADJF revendique à maintes occasions la nécessité de

<sup>3</sup> Après leur arrestation, les célibataires et couples sans enfant furent envoyés directement au camp de Drancy puis déportés à Auschwitz dans les jours suivants. Les familles (8 160 personnes dont 4 051 enfants) furent d'abord parquées pendant cinq jours au Vélodrome d'Hiver de Paris. Elles seront ensuite transférées dans les camps du Loiret (Pithiviers et Beaune-la-Rolande) puis déportées en août à Auschwitz où la plupart sont exterminées dans les chambres à gaz. Des 12 884 juifs arrêtés lors de cette rafle, seuls 811 personnes reviendront après la guerre. Voir Joly (2006) et Rajfus (2002).

<sup>4</sup> Archives du cabinet du ministre de l'Intérieur, carton AN\_F1a\_3369, « La Palestine et la question juive », 1946.

<sup>5</sup> Les archives de cette association se trouvent au Mémorial de la Shoah.

<sup>6</sup> Extrait du « Rapport d'activité de 1965 » de l'association, archives AADJF.

« faire ressortir le caractère exceptionnel du martyrologue juif. Des déportés de toutes origines ont été acheminés sur Auschwitz, mais (à l'exception des Tsiganes) seuls les Juifs devaient y être voués à la destruction totale. Des familles, des communautés entières y périrent dans les chambres-à-gaz et dans les fours crématoires. Le seul crime de ces innocentes victimes était d'appartenir au peuple juif<sup>7</sup> ». Au cours des années 50, l'association va progressivement prendre en charge diverses commémorations liées à des événements ou des lieux relatifs aux persécutions antisémites de la Seconde Guerre mondiale en France : au Vel' d'Hiv' (juillet), à Beaune-la-Rolande et à Pithiviers (mai). Pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', le 16 juillet 1952, c'est donc l'Amicale qui organise la commémoration « des rafles monstrueuses du 16 juillet 1942 dont furent victimes 30 000 juifs de Paris et des environs<sup>8</sup> » devant la plaque apposée en 1946 sur l'enceinte du Vélodrome d'Hiver. Le comité de patronage de cette cérémonie constitué par l'Amicale rassemble des responsables d'associations juives (Fédération des associations des anciens combattants et volontaires juifs, UJRE, USJF, *Hachomer Hatzair*, Conseil représentatif des institutions juives de France – CRIF), de la communauté religieuse (le Grand rabbin de France, le Grand rabbin de Paris), de déportés (FNDIRP), des droits de l'homme (MRAP), d'intellectuels (André Spire, Pierre Paraf, Henri Hertz), et d'avocats. En revanche, aucun représentant du gouvernement n'est présent dans ce comité. Alors qu'au lendemain de la guerre, l'État y participait, ces commémorations du Vel d'Hiv', organisées dès lors chaque année par l'Amicale, rassemblent presque exclusivement la communauté juive. Au début des années 50, la remémoration de l'événement devient ainsi « l'affaire des Juifs » et non de la nation française, ce que l'éditorial de la revue du *Monde juif* déplore en 1950 :

« Le monde non juif s'est hâté de passer à l'ordre du jour sans vouloir s'arrêter longtemps devant un spectacle qui l'horrifiait bien, mais qui ne le touchait pas trop. [...] Les Juifs reprennent cette habitude séculaire de se recueillir seul devant leurs morts et martyrs. Le 16 juillet de cette année trouvera les Juifs de Paris et de France en plein isolement avec le souvenir des rafles de 1942. Quelques voix "clamant dans le désert", appartenant à de rares amis non juifs se feront entendre probablement au Vélodrome d'Hiver. Elles auront pour effet d'accentuer et d'approfondir le sentiment de la solitude juive »<sup>9</sup>.

Cependant, l'Amicale va chercher à décroquer ce cadre communautaire de la commémoration tout en cherchant à conserver le leadership de celle-ci au sein de la communauté juive<sup>10</sup>. Au début des années 60, l'association requiert systématiquement la présence de l'État en sollicitant le ministère des Anciens

<sup>7</sup> Lettre du président de l'Amicale, N. Fansten, adressée le 4 décembre 1963 aux membres du Comité international d'Auschwitz qui doivent alors créer un monument à Auschwitz-Birkenau, archives AADJF.

<sup>8</sup> Affiche de l'association informant de la commémoration, archives AADJF.

<sup>9</sup> Éditorial, 1950, *Le Monde juif*, 33, juillet, p. 1.

<sup>10</sup> À partir de 1957, une seconde cérémonie a lieu le même jour au Mémorial du martyr juif inconnu organisée par ses dirigeants, juste après celle organisée au Vélodrome d'Hiver par l'AADJF ; voir Perego (2010).

combattants et Victimes de guerre. Le ministère accepte en accordant son patronage chaque année et en envoyant, selon les années, un représentant à la journée commémorative<sup>11</sup>. Le ministre des Anciens combattants, Jean Sainteny, accepte de placer la commémoration du 16 juillet 1963 sous sa présidence<sup>12</sup>. Dans cette intention de faire sortir la mémoire de l'événement des cadres de la communauté juive, l'AAJF sollicite également les médias comme la télévision. Nahum Fansten écrit ainsi au directeur du journal télévisé, Raymond Marcillac, pour qu'il accepte de « consacrer une séquence du Journal télévisé à cette Cérémonie qui groupe régulièrement plusieurs milliers de personnes<sup>13</sup> ». En fait, le journal télévisé consacre un court reportage à la commémoration du Vel' d'Hiv' lors de son édition du soir chaque année depuis 1954<sup>14</sup>.

Membre du bureau dès 1945, puis secrétaire général, Henry Bulawko devient le président de l'AAJF en 1967. Si Henry Bulawko était présent à Paris lors des rafles des 16 et 17 juillet 1942, il n'a pas été témoin direct de l'événement comme il le raconte dans son livre de témoignage écrit en 1954. C'est ainsi comme témoin second qu'il devient porteur de la mémoire de l'événement en organisant chaque année la cérémonie qui le commémore. Le nouveau président cherche à inscrire la rafle dans la mémoire collective des parisiens. Il sollicite ainsi le conseiller municipal de Paris, André Blumel, pour qu'une rue soit nommée « rue de la grande rafle » aux abords de l'emplacement du Vélodrome d'Hiver détruit en 1959<sup>15</sup>. Pour autant, cette demande n'aura pas de suite. Henry Bulawko prononce des discours à chaque commémoration du Vel' d'Hiv' dès 1967, invitant d'autres responsables associatifs à prendre la parole comme ceux de la FNDIRP, avec laquelle il entretient des relations étroites<sup>16</sup>.

L'évolution des discours commémoratifs d'Henry Bulawko, entre 1967 et les années 80, fait apparaître la trajectoire d'un acteur important de la remémoration d'un événement en pleine mutation (Certeau, 1968 : 39)<sup>17</sup>. Ses discours restent profondément liés à son expérience personnelle de résistant et de déporté juif, son arrestation étant due à son identité juive et non à ses actes de résistant. Pour autant, ses discours ne sont jamais non plus détachés de la collectivité dont il fait partie et qui donne au fil du temps aux faits commémorés de nouveaux sens et/

<sup>11</sup> Voir par exemple le courrier du 4 juillet 1961 du capitaine Varo (ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre) adressé à N. Fansten, archives AAJF.

<sup>12</sup> Lettre du 28 juin 1963 du Commandant Hochart (ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre) adressé à N. Fansten, archives AAJF.

<sup>13</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1963, archives AAJF.

<sup>14</sup> Archives INA.

<sup>15</sup> Courrier d'A. Blumel à H. Bulawko, 29 novembre 1967, et courrier d'H. Bulawko à A. Blumel le 24 janvier 1968, archives AAJF. Avocat, A. Blumel est un conseiller municipal apparenté communiste, membre du cercle de la gauche sioniste B. Lazare, cofondé en 1954 par H. Bulawko.

<sup>16</sup> Voir le discours de Marcel Paul ; président de la FNDIRP à la cérémonie du 16 juillet 1968, archives AAJF.

<sup>17</sup> Comme le précise M. de Certeau, « un événement n'est pas ce qu'on peut voir ou savoir de lui, mais ce qu'il devient (et d'abord pour nous) ».

ou de nouveaux enjeux<sup>18</sup>. C'est ainsi que la singularité de la déportation juive, qu'il connaît pour en avoir été témoin direct, est perçue comme telle par de plus en plus de personnes, comme il l'observe lors de la cérémonie du 25<sup>e</sup> anniversaire en 1967 : « C'est seulement aujourd'hui que l'on commence à comprendre l'ampleur du drame qu'ont vécu des hommes et des femmes dont le seul crime était d'être juifs<sup>19</sup> ». L'actualité éditoriale fait également intervenir cette année-là la question du rôle de Vichy dans la commémoration. Ancien résistant, Claude Lévy est invité par Henry Bulawko à prendre la parole au cours de la cérémonie. Claude Lévy vient en effet de publier avec Paul Tillard (1967)<sup>20</sup>, ancien déporté, un livre sur la rafle du Vel' d'Hiv'. Résultat d'une enquête minutieuse à partir d'archives et de témoignages, l'ouvrage donne le chiffre des arrestations (12 884 personnes), celui des personnes parquées au Vélodrome (environ 7 000 dont 4 051 enfants), et pointe la responsabilité de la police française (constitution du « fichier juif », arrestations, déportations). Dans le même temps, les auteurs rendent hommage aux mouvements résistants communiste et juif qui ont permis, en alertant les Juifs d'une prochaine arrestation, un sauvetage *in extremis* empêchant, selon eux, les 30 000 arrestations prévues. Henry Bulawko tient compte des résultats de cette enquête. Le chiffre des « 30 000 » envoyés au Vel' d'Hiv' n'apparaît plus dans les communiqués et courriers qu'il écrit pour l'organisation de cette commémoration. Il est question « des milliers d'hommes, femmes et enfants et vieillards juifs<sup>21</sup> ». Quant au rôle de Vichy dans la rafle, il est évoqué dans le discours dactylographié d'Henry Bulawko mais cette partie est barrée au stylo<sup>22</sup>. *In fine*, le sujet n'aurait, semble-t-il, pas été évoqué par lui au moment de sa prise de parole.

L'année suivante, la cérémonie est, pour Henry Bulawko, l'occasion de dénoncer la politique d'oubli des crimes nazis en Allemagne à travers le vote de la loi de prescription au Bundestag (1965) et l'attitude du chancelier allemand de l'époque, Kurt Kiesinger. « Oublier, c'est rendre possible le retour des criminels et la répétition de leurs crimes<sup>23</sup> », affirme-t-il. La lutte contre la prescription des crimes nazis est alors l'un des principaux combats des associations d'anciens déportés. Un combat auquel s'associe son ami, le philosophe Vladimir Jankélévitch,

---

<sup>18</sup> H. Bulawko peut ainsi être considéré comme l'un de ces « acteurs collectifs » qui « pour être porte-parole, témoins autorisés, ordonnateurs peut-être des usages politiques du passé ou entrepreneurs d'identité, n'en restent pas moins partie du tout, partie d'un ensemble social porteur d'expériences partagées », (Lavabre, Tartakowsky, 2006 : 192).

<sup>19</sup> Discours du 12 juillet 1967, archives AADJF. En écho à l'observation de H. Bulawko, F. Azouvi (2012 : 217) estime que le génocide des Juifs « est entré définitivement dans l'espace public, c'est-à-dire dans l'espace de la discussion et de la critique » en trois ans, soit de 1963 à 1966.

<sup>20</sup> Sur P. Tillard, voir la contribution de J. Walter dans le présent volume.

<sup>21</sup> Communiqué de presse de l'AAJF pour le 25<sup>e</sup> anniversaire, 1967, archives AADJF.

<sup>22</sup> Discours du 12 juil. 1967, archives AADJF.

<sup>23</sup> Discours du 16 juil. 1968, archives AADJF.

qui a écrit une tribune dans *Le Monde* en 1965 intitulé « L'imprescriptible<sup>24</sup> », et qui se rend chaque année depuis les années 50 à la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' à l'invitation de l'Amicale<sup>25</sup>.

Le 30<sup>e</sup> anniversaire de la rafle se fait l'écho des débats publics vigoureux à propos du régime de Vichy. L'affiche éditée par l'Amicale d'Henry Bulawko pour la cérémonie commémorative du 12 juillet 1972 commence ainsi : « Il y a trente ans, en juillet 1942, Paris était témoin de la plus grande rafle de Juifs organisée par l'occupant nazi avec l'aide de la police vichyste : près de 30 000 Juifs, surtout des femmes, enfants et vieillards, furent rassemblés dans l'ancien Vélodrome d'Hiver, avant d'être déportés vers les camps d'extermination<sup>26</sup> ». Si le chiffre erroné des « 30 000 » refait son apparition, la mention du rôle de la police française est un fait nouveau du discours commémoratif d'Henry Bulawko qu'il faut resituer dans le contexte du début des années 70 où l'on constate l'effritement rapide du « régime mémoriel d'unité nationale » (Michel, 2010) avec, entre autres faits, le retentissement du film *Le chagrin et la pitié* (1971) qui évoque la rafle du Vel' d'Hiv', et le scandale provoqué par la grâce de Paul Touvier accordé par Georges Pompidou en 1971 (mai-juin 1972)<sup>27</sup>. D'ailleurs, l'affiche de l'Amicale invitant à commémorer la rafle du Vel' d'Hiv' en 1972 dénonce explicitement « les mesures d'amnistie et de grâce au profit des tortionnaires allemands ou français de la Gestapo et des s.s (Hagen, Lishka, Klaus Barbie, Paul Touvier, Darquier de Pellepoix, etc.)<sup>28</sup> ».

À l'occasion de cette commémoration, le journal télévisé de 20h y consacre ce soir-là un reportage de sept minutes. Si le journal télévisé a évoqué la commémoration du Vel' d'Hiv' depuis 1954, très rapidement cependant, c'est la première fois qu'une véritable enquête contenant des images d'archives et des témoignages est diffusée sur le petit écran. Le présentateur précise qu'il s'agit de « la plus grande rafle de l'Occupation avec 30 000 Juifs étrangers étaient arrêtés et parqués au Vélodrome d'Hiver à Paris avant d'être acheminés vers les camps d'extermination<sup>29</sup> ». Henry Bulawko ainsi que Vladimir Jankélévitch sont interviewés au cours du reportage. Le premier fait le récit de ce qu'il a vu ce jour-là comme témoin, évoque ses activités de Résistant au sein du Comité Amelot, et insiste sur le caractère nouveau de cette rafle qui s'est concrétisée par l'arrestation de 4 000 enfants dont très peu reviendront. Jankélévitch revient

<sup>24</sup> *Le Monde* (3-4/01/65). Texte remanié et publié ensuite dans la *Revue administrative* en février 1965, repris dans *Pardonner ?* aux éditions Le Pavillon en 1971, puis au Seuil en 1986 sous le titre *L'Imprescriptible*.

<sup>25</sup> V. Jankélévitch répond chaque année par une lettre manuscrite à l'invitation de l'Amicale, AADJF.

<sup>26</sup> Archives AADJF.

<sup>27</sup> L'hebdomadaire *L'Express* révèle la grâce présidentielle le 5 juin 1972. G. Pompidou s'explique sur cette décision lors d'une conférence de presse le 21 septembre. Voir Rouso (1987) et Azouvi (2012).

<sup>28</sup> Archives AADJF.

<sup>29</sup> Journal télévisé du 16 juillet 1972, ORTF, archives INA.

sur la question de l'oubli et du pardon : « On n'a pas le droit d'oublier [...] trente ans après, la blessure fait toujours aussi mal » (*ibid.*). Lazare Pitkowicz, arrêté avec sa famille et qui a réussi à s'évader du Vélodrome d'Hiver, est également interviewé. Questionné par le journaliste sur l'identité des policiers présents au Vel' d'Hiv', celui-ci précise qu'il n'y avait « pas de policiers allemands, uniquement que des policiers français » (*ibid.*).

Au cours des commémorations suivantes, Henry Bulawko s'inscrit dans ce nouveau cadre de remémoration de la rafle en insistant de nouveau sur la question de la responsabilité française dans la « rafle organisée à Paris par les forces d'occupation avec le concours de la police de Vichy<sup>30</sup> ». Le mythe de Vichy « bouclier des Juifs » est de nouveau dénoncé. Sur cette question, Henry Bulawko est également conforté scientifiquement par la publication du livre de Robert Paxton *La France de Vichy* (1973), salué par la presse juive. L'émission *La France et les Français sous l'Occupation*, diffusée à la télévision en juin-juillet 1974 évoque aussi la rafle du Vel' d'Hiv' en ces termes : « La police française, obéissant aux ordres des Allemands, arrête près de vingt mille personnes [...] des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards, des nourrissons, des malades et des mourants sont parqués au Vel' d'Hiv', gardés par des agents de police français. Une dizaine seulement reviendront des camps de la mort<sup>31</sup> ».

Devant ces précisions concernant le chiffre des arrestations, le président de l'Amicale finit par renoncer en 1975 au chiffre emblématique des « 30 000 » arrestations, énoncé dans la remémoration de l'événement depuis 1946. Il indique ainsi que ce chiffre correspond aux listes établies par les autorités avant d'ajouter que « le nombre de ceux qui tombèrent dans les filets tendus fut probablement inférieur, car la solidarité de la Résistance joua et permit à une partie des victimes d'échapper à la souricière<sup>32</sup> ». Ancien résistant lui-même, proche des résistants communistes pendant les années d'Occupation à Paris, militant de la mémoire au sein d'organisations juives situées à gauche, Henry Bulawko voit donc dans ce sauvetage des juifs d'abord et avant tout le résultat du travail des mouvements organisés de la Résistance, dont il a lui-même fait partie avec le Comité Amelot.

Dans ce même discours, il rend également hommage au président de la République Valéry Giscard d'Estaing qui a évoqué la rafle du Vel' d'Hiv', dont il a été lui-même témoin oculaire, lors de sa visite à Auschwitz le 18 juin 1975<sup>33</sup>. Le rôle de la police française n'est pas mentionné, mais la rafle du Vel' d'Hiv' se voit

<sup>30</sup> Allocution d'H. Bulawko le 16 juillet 1975 à l'occasion du 33<sup>e</sup> anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', archives AADJF.

<sup>31</sup> L'émission a été préparée par René Rémond et Georgette Elgey. Cité dans Azouvi (2012 : 300-301).

<sup>32</sup> Allocution du 16 juillet 1975 d'H. Bulawko, archives AADJF.

<sup>33</sup> « Nous les avons vu partir, je les ai vu partir. [...] Quelques heures plus tard, on apprenait qu'il s'agissait de Juifs qui avaient été arrêtés à l'aube et qu'on rassemblait au Vélodrome d'Hiver. J'avais observé qu'il y avait parmi eux des enfants de notre âge, serrés et immobiles, le regard écrasé sur la vitre, pendant la traversée de cette ville glacée, à l'heure faite pour la douceur du sommeil. Je pense à leurs yeux noirs et cernés qui sont devenus des milliers d'étoiles dans la nuit » (*ibid.*).

ainsi intégrée dans la reconnaissance du génocide des Juifs, au plus haut niveau de l'État<sup>34</sup>.

Avec ce nouveau contexte scientifique, sociétal et politique qui vient modifier dans ces années 70 la mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv', Henry Bulawko s'adapte à ce nouveau cadre de remémoration en pointant lui aussi la responsabilité de Vichy, ce qu'il ne faisait pas auparavant. Cette lecture de l'événement reste en adéquation avec la mémoire individuelle qu'il peut lui-même en avoir, et le contenu de son discours comme porteur de mémoire. Même si l'évocation des mouvements résistants tend à s'effacer de ce cadre de remémoration collective au profit de la complicité de Vichy, Henry Bulawko le rejoint en effet dans le caractère antisémite et génocidaire de plus en plus affirmé dans lequel s'inscrit la rafle du Vel d'Hiv'.

## Le tournant des années 80 : Henry Bulawko, porteur occulté de la mémoire de la rafle occultée

À la fin des années 70, l'actualité de la rafle du Vel' d'Hiv' ne se fait pas dans les commémorations organisées par Henry Bulawko mais ailleurs, dans les livres, les journaux et, surtout, dans les bureaux des juges.

Le travail de recensement des convois des Juifs déportés de France que mène Serge Klarsfeld depuis plusieurs années aboutit à la publication du livre *Mémorial de la déportation des Juifs de France* en 1978. Grâce à lui, l'identité et le nombre de Juifs déportés de France ainsi que les dates de départ des convois sont désormais connus. Cela concerne également ceux arrêtés lors de la rafle du Vel' d'Hiv'<sup>35</sup>. Dans son discours commémoratif en juillet 1978, Henry Bulawko cite le livre de Serge Klarsfeld auquel il accorde « une attention particulière<sup>36</sup> ». À l'appui de ce travail, le chiffre qu'il donne du nombre des arrestations lors de cette cérémonie se rapproche de la vérité historique : « Près de 15 000 juifs sont arrêtés au cours des rafles des 16 et 17 juillet 1942 » (*ibid.*). La condamnation de la participation de Vichy dans cet événement se fait également plus incisive qu'auparavant. Son discours commence ainsi : « Juillet 1942. Les cars des policiers vichystes, souvent accompagnés de miliciens mêlés, se lancent dans une grande chasse aux juifs » (*ibid.*). La mention d'un ordre donné par les Allemands a disparu des propos d'Henry Bulawko. Poussé par l'action juridique de Serge Klarsfeld, il s'agit désormais de pointer la responsabilité entière de Vichy. En effet, c'est le moment où Serge Klarsfeld, avocat, décide de poursuivre en justice des responsables du gouvernement de Vichy pour faire comprendre aux Français

<sup>34</sup> « Auschwitz a été le lieu de mise à mort du peuple juif et de l'extermination des Tziganes » déclare V. Giscard d'Estaing dans son discours à Auschwitz. Cité dans Azouvi (2012 : 305).

<sup>35</sup> Il s'agit des convois des 31 juillet, 3, 5, 7, 10, 12, 14, 17, 19, 21, 24 et 26 août en direction d'Auschwitz.

<sup>36</sup> Allocution d'H. Bulawko pour la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv', 12 juillet 1978, AADJF.

que les Allemands n'ont pu persécuter les Juifs qu'avec le concours des autorités de Vichy. Une plainte est déposée au tribunal de grande instance de Paris par l'avocat le 15 novembre 1978 à l'encontre de Jean Leguay, secrétaire général de la police dans la zone occupée de 1942 à 1944, pour crimes contre l'humanité. Des documents démontrant sa participation active à la rafle du Vel' d'Hiv' font partie du dossier transmis par Serge Klarsfeld au juge qui inculpe Jean Leguay pour crimes contre l'humanité en mars 1979.

La commémoration de 1979 entre dans une nouvelle phase au niveau des acteurs associatifs porteurs de mémoire de la rafle. Pour la première fois, elle est organisée par l'Amicale d'Henry Bulawko en commun avec l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France (FFDJF) que vient de créer la même année Serge Klarsfeld. Le contexte aussi a changé puisque désormais, le discours négationniste a fait son apparition dans l'espace public et suscité de vifs débats<sup>37</sup>. Henry Bulawko participe lui aussi à la riposte : « Ce que les jeunes doivent savoir, c'est que ce crime a été accompli avec la complicité de Français qui avaient perdu tout sens de l'honneur national et de l'honneur tout court en collaborant avec l'occupant nazi et en participant à ces crimes<sup>38</sup> ». La majeure partie de son allocution concerne les criminels allemands (Kurt Lischka) et français (Jean Leguay et René Bousquet) qui n'ont pas encore été jugés, un combat juridique entrepris par Serge Klarsfeld. Parallèlement à la commémoration, Henry Bulawko réagit également aux propos négationnistes en décidant de faire rééditer son livre de témoignage en 1980, préfacé par Vladimir Jankélévitch<sup>39</sup>.

Dès l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir en mai 1981, Henry Bulawko s'adresse au nouveau secrétaire d'État aux Anciens combattants, Jean Laurain, pour lui demander son haut patronage pour la cérémonie de la rafle<sup>40</sup>. Jean Laurain envoie son chef de cabinet, Renée Aubry, y assister pour lire un message. Une nouvelle fois la cérémonie est organisée conjointement avec l'association FFDJF de Serge Klarsfeld. S'adaptant à la catégorie juridique de crime contre l'humanité pour laquelle Jean Leguay est inculpée, Henry Bulawko dénonce « la criminelle complicité de Pétain et des hommes de Vichy quant à cette décision et à son application par la police française<sup>41</sup> ».

Le 40<sup>e</sup> anniversaire de la rafle, en juillet 1982, est l'occasion pour les acteurs médiatiques et politiques d'en faire un événement. Un ministre en la personne de

<sup>37</sup> Voir les propos de L. Darquier de Pellepoix dans *L'Express* du 22/10/78 et la tribune de R. Faurisson dans *Le Monde* du 29/12/78, « Le problème des chambres à gaz ou la rumeur d'Auschwitz ». Pour leur retentissement, voir Azouvi (2012 : 310-334).

<sup>38</sup> Allocution d'H. Bulawko pour la commémoration du Vel' d'Hiv', 16 juillet 1979, archives AADJF.

<sup>39</sup> « On peut dire que l'année 1979, en dépit ou à cause des multiples tentatives de falsification de l'histoire et de réhabilitation du nazisme, a marqué une étape importante de notre combat contre l'oubli. [...] Tout cela a amené de nombreux camarades à me suggérer de rééditer mon petit livre », (Bulawko, 1980 : 10-11).

<sup>40</sup> Courrier du 1<sup>er</sup> juin 1981, archives AADJF.

<sup>41</sup> Allocution d'H. Bulawko à la commémoration du Vel' d'Hiv', 16 juillet 1981, archives AADJF.

Jean Laurain est cette fois présent – ce qui n'était pas arrivé depuis 1946 – ainsi que le maire de Paris, Jacques Chirac. Cette présence témoigne d'une attention croissante sur ces questions mémorielles de la part des pouvoirs publics. Les institutions juives sont également représentées avec le président du CRIF, Alain de Rothschild, et le Grand rabbin de France, Samuel Sirat. Fait nouveau également, *Le Monde* consacre un dossier intitulé « Le nazisme et les Juifs » deux jours avant la commémoration, comprenant quatre tribunes (*Le Monde*, 10/07/82). L'effacement d'Henry Bulawko est déjà perceptible dans cette actualisation de la mémoire de la rafle. Le journal annonce la commémoration en citant uniquement le CRIF et les FFDJF comme organisateurs de l'événement (*Le Monde*, 10/07/82). Ce manque de visibilité médiatique d'Henry Bulawko et de l'AADJF, alors que Serge Klarsfeld, avec les FFDJF, est identifié par les journalistes comme un nouvel acteur de premier plan dans la reconnaissance de la complicité de Vichy dans le génocide (il a alors fait paraître à ce sujet plusieurs tribunes dans *Le Monde*), renforce son isolement dans les pratiques commémoratives du Vel' d'Hiv'.

Pour le 41<sup>e</sup> anniversaire de la rafle en 1983, un Comité de liaison des anciens déportés juifs, regroupant l'Amicale d'Henry Bulawko et l'association de Serge Klarsfeld, est créé. Le comité organise une double cérémonie le 12 juillet, l'une devant la plaque du Vel' d'Hiv', l'autre au Mémorial du martyr juif inconnu. Comme chaque année, Henry Bulawko envoie un courrier au ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre pour l'y inviter<sup>42</sup> et Jean Laurain se rend de nouveau personnellement à la cérémonie. Le maire de Paris Jacques Chirac a, de son côté, envoyé un représentant, Claude-Gérard Marcus, qui lit un communiqué. L'année suivante, Jean Laurain, de nouveau présent, prononce un discours centré sur l'antisémitisme actuel qui menace non seulement « la communauté juive, mais tout autant ce qui concourt à notre système de valeurs et à notre civilisation<sup>43</sup> ». La référence à la « communauté juive » est maintes fois réitérée dans son discours. Jacques Chirac quant à lui envoie à la cérémonie deux représentants de la mairie de Paris, René Galy-Dejean et Pierre Charles Krieg<sup>44</sup>.

À partir de 1982, la commémoration du Vel' d'Hiv' entre dans une « mise à l'agenda » du politique<sup>45</sup> qui indique son intégration dans le calendrier républicain des pouvoirs publics. Cette « mise à l'agenda » est directement liée à la modification de la perception de la question de l'antisémitisme qui, à travers ses actes ou ses discours, voit ses « publics<sup>46</sup> » se modifier à partir de 1982.

<sup>42</sup> Courrier d'H. Bulawko du 3 juin 1983, archives AADJF.

<sup>43</sup> Extrait de la revue de l'AADJF, *Le Déporté juif*, juin 1985, p. 4.

<sup>44</sup> Courriers d'H. Bulawko du 17 juillet 1984 à J. Laurain et à J. Chirac.

<sup>45</sup> Pour la notion de « mise à l'agenda » voir Kingdon (1995), Padioleau (1982), Muller et Surel (2000).

<sup>46</sup> Nous suivrons ici la définition de D. Cefaï et C. Terzi (2012 : 10) : « Par "publics", nous entendons donc, à la suite de Dewey, l'ensemble des personnes, organisations et institutions, indirectement concernées par la perception partagée des conséquences indésirables d'une situation problématique et qui s'y impliquent pour tenter de l'élucider et de la résoudre ».

Pour les acteurs des pouvoirs publics, l'antisémitisme est un problème qui ne concerne plus seulement la communauté juive mais la communauté nationale entière auquel il faut apporter une réponse<sup>47</sup>. Cette modification a un impact immédiat sur la perception d'un événement comme la rafle du Vel' d'Hiv', et donc par conséquent, sur les politiques mémorielles conduites. La commémoration du Vel' d'Hiv', dès lors, va constituer une réponse du politique d'autant plus nécessaire que ce « problème public » du génocide des Juifs voit intervenir un nouvel acteur, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, à partir de 1983-1984<sup>48</sup>, qui intègre la rhétorique révisionniste à son discours dans les années qui suivront (Igounet, 2000).

L'intervention de nouveaux acteurs et de nouveaux enjeux dans la mémoire du Vel' d'Hiv' bouscule le rôle traditionnel d'Henry Bulawko. Alors que cette mémoire évoluait déjà en dehors de lui depuis quelques années, c'est au début des années 80 que celui-ci n'apparaît plus comme l'acteur principal de la commémoration elle-même. Une évolution confirmée par la cérémonie commémorative du 18 juillet 1986. Une nouvelle plaque est inaugurée par la mairie de Paris pour l'occasion alors qu'une « place des martyrs juifs du Vélodrome d'Hiver- Grande rafle des 16 et 17 juillet 1942 » vient d'être baptisée le 20 juin à l'entrée du boulevard de Grenelle. Il s'agit d'une initiative de Serge Klarsfeld que le CRIF a relayé auprès de la mairie de Paris<sup>49</sup>. Alors que la demande d'Henry Bulawko en 1967 n'avait pas abouti, celle de Serge Klarsfeld trouve une attention particulière auprès de Jacques Chirac au milieu des années 80. Agissant comme un groupe d'intérêt de la communauté juive, le CRIF devient à la même période un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, entre autres pour la reconnaissance de la mémoire du génocide des Juifs (Ghiles-Meilhac, 2011)<sup>50</sup>.

<sup>47</sup> Voir les propos du Premier ministre R. Barre à la suite de l'attentat de Copernic (octobre 1980) qui témoigne de la perception antérieure : « Je rentre de Lyon plein d'indignation à l'égard de cet attentat odieux qui voulait frapper des israélites qui se rendaient à la synagogue et qui a frappé des Français innocents », journal télévisé TFI du 3 octobre 1980, archives INA.

<sup>48</sup> Au premier tour des élections municipales de 1983, le Front national (FN) obtient à Dreux 16 % des voix. Le candidat du RPR est obligé de faire alliance avec le parti d'extrême droite pour l'emporter au second tour. J.-M. Le Pen fait une entrée fracassante dans l'espace public grâce à l'émission télévisée *L'heure de vérité* le 13 février 1984, suivi par 3,4 millions de foyers. Lors de cette émission, le président du FN est questionné plusieurs fois sur ses liens avec le nazisme, sur des actes antisémites récents et sur sa relation avec les Juifs. Il déclare notamment : « Nous sommes dans un pays libre où les gens jugent dans le cadre de la liberté que leur assurent les lois. Et il semblerait qu'il y ait une précaution tout à fait particulière qui protègeât les Juifs. Moi, je considère les Juifs comme des citoyens comme les autres ; mais pas comme des citoyens supérieurement protégés » (archives INA).

<sup>49</sup> Décision prise le 28 février 1986 faisant suite à des négociations entre le CRIF et le directeur du cabinet du maire de Paris, R. Pandraud ; voir le compte rendu qu'en fait H. Bulawko dans *Agence Télégraphique juive*, 11 mars 1986, p. 3, archives AADJF.

<sup>50</sup> Comme Premier ministre, J. Chirac se rendra au dîner du CRIF en novembre 1986 évoquant de nouveau son action auprès de la communauté juive : « C'est dans cet esprit qu'il y a quelques mois, en inaugurant la plaque commémorative des arrestations de juillet 1942 et du drame du Vélodrome d'Hiver; ainsi que la place dédiée à la mémoire des victimes juives, j'ai voulu souligner; tant au nom du gouvernement français qu'au nom de la Ville de Paris, que le martyr des Juifs,

La commémoration est organisée cette année-là sous l'égide du CRIF, dont Henry Bulawko fait partie comme président du Comité du souvenir.

Jacques Chirac, maire de Paris et nouveau Premier ministre, vient à cette commémoration pour prononcer un discours écrit par sa conseillère à la mairie de Paris auprès des cultes, Christine Albanel, qui l'a suivi à Matignon. Celle-ci reçoit alors régulièrement les représentants de la communauté juive dont le CRIF présidé par Théo Klein. L'intervention de Jacques Chirac au Vel' d'Hiv' n'est pas due à Henry Bulawko mais plutôt aux contacts du maire de Paris avec le CRIF, et à la relation qu'il a nouée depuis plusieurs années avec Serge Klarsfeld<sup>51</sup>. Le discours de Chirac est rédigé à l'appui des travaux de recherche de Serge Klarsfeld (1983 ; 1985) que ce dernier lui a envoyé : évocation du nombre exact des arrestations lors de la rafle et du rôle de Vichy dans celles-ci. La nouvelle plaque commémorative de la mairie de Paris inaugurée ce jour-là donne d'ailleurs les chiffres précis du nombre de personnes parqués au Vélodrome d'Hiver (4 115 enfants, 2 916 femmes, 1 129 hommes), et apporte une information absente de l'ancienne plaque : « Furent parqués dans des conditions inhumaines par la police du gouvernement de Vichy sur ordre des occupants nazis ». La référence du maire de Paris au président des FFDJF ne s'arrête pas à son travail sur l'histoire de cette période. Jacques Chirac cherche à inscrire un nouveau récit national qui ne peut uniquement reposer sur la complicité de Vichy dans ces crimes. Il introduit pour cela le thème du sauvetage reprenant mot pour mot la conclusion de Serge Klarsfeld dans le deuxième volume de *Vichy-Auschwitz* publié un an auparavant :

« Comme l'écrit Serge Klarsfeld, les Juifs de France garderont toujours en mémoire que, si le régime de Vichy a abouti à une faillite morale et s'est déshonoré en contribuant efficacement à la perte d'un quart de la population juive de ce pays, les trois-quarts restants doivent essentiellement leur survie à la sympathie sincère de l'ensemble des Français, ainsi qu'à leur solidarité agissante à partir du moment où ils comprirent que les familles juives tombées entre les mains des Allemands étaient vouées à la mort »<sup>52</sup>.

À la différence des discours antérieurs d'Henry Bulawko cependant, l'évocation de ces actes n'est pas l'occasion de rendre hommage à la solidarité des mouvements de la Résistance mais à celle de « l'ensemble des Français ». Dans cette nouvelle configuration du récit mémoriel du Vel' d'Hiv' cherchant un équilibre entre condamnation des crimes commis par un appareil d'État et actions individuelles héroïques, la condamnation des actes antisémites du régime de Vichy s'accompagne de l'effacement du rôle de la Résistance dont Henry Bulawko faisait partie avec le Comité Amelot, en particulier impliqué dans le sauvetage des enfants juifs. Ce n'est donc pas seulement Henry Bulawko, l'ancien

---

pendant la dernière guerre, avait été, aussi et surtout, une tragédie nationale, dont le souvenir ne saurait jamais se conjuguer au passé », *Rencontres du CRIF 1986*, imprimé en octobre 1987, pp. 15-16 (archives Théo Klein).

<sup>51</sup> Entretien de l'auteur avec S. Klarsfeld, 3 février 2011.

<sup>52</sup> « Allocution de J. Chirac, 18 juillet 1986 », *Discours et messages de Jacques Chirac*, Paris, FFDJF, 2005, p. 14, extrait de S. Klarsfeld (1985 : 191).

résistant déporté, qui s'efface devant la génération des enfants de déportés, mais c'est aussi une narration de la rafle rendant hommage au rôle des mouvements résistants dans le sauvetage des Juifs.

Par ailleurs, ce discours de Jacques Chirac, qui préfigure celui de juillet 1995, dépasse le cadre événementiel de la rafle du Vel' d'Hiv' pour se porter sur le rôle de Vichy dans les persécutions antisémites sous l'Occupation et sur la nécessaire reconnaissance par « la France [qui est] la terre des droits de l'homme » d'un crime commis avec la « complicité active de certains de nos concitoyens ». Son discours se conclut en ces termes : « Nous avons une dette imprescriptible à l'égard de toutes ces victimes » (Klarsfeld, 1985 : 15-16). Ce jour-là, il fait de la rafle du Vel' d'Hiv' l'événement symbolisant à la fois le martyr des Juifs victimes d'un génocide, et la complicité de Vichy dans les persécutions antisémites de la Seconde Guerre mondiale.

Cette mise en concurrence d'acteurs et de discours sur ce passé, lors de la commémoration de 1986, entre Henry Bulawko et Serge Klarsfeld, souligne aussi la différence entre deux registres d'actions mémorielles. Henry Bulawko apparaît comme un porteur de mémoire de la génération de la guerre quand Serge Klarsfeld se révèle davantage un « entrepreneur de mémoire<sup>53</sup> » d'une nouvelle génération qui cherche à créer, par différents moyens, des références partagées collectivement, s'agissant de la connaissance du génocide des Juifs. À la fin des années 70, Serge Klarsfeld se donne comme mission que la complicité de Vichy dans les persécutions des Juifs soit connu de tous les Français<sup>54</sup>. Son mode d'action, hérité des années de poursuites des criminels nazis allemands avec son épouse Beate Klarsfeld, relève de stratégies de « scandalisation » (Offerlé, 1998 : 122-123). Des stratégies de dévoilement, de subversion ou de provocation, dont le but est la mobilisation du public<sup>55</sup>. Elles correspondent tout à la fois aux actions qui cherchent à « faire scandale » ; à celles qui consistent à « énoncer qu'il y a scandale » en prenant la « parole indignée » au nom de la cause que l'on défend, « en la décrivant, en la montrant, en la photographiant, en la télévisant » ; à celles, enfin, qui visent à trouver les moyens de « faire dire et de faire croire que le fait, la situation sont bien scandaleux » (*ibid.* : 123). Pour Serge Klarsfeld qui considère que son action répond à la fois à une « mission de justice » et une « mission de

---

<sup>53</sup> Le sociologue M. Pollak (1993 : 30) a créé la notion d'entrepreneur de mémoire en s'inspirant de celle des « entrepreneurs de morale » : « Ceux qui créent des références communes [...]. Ces entrepreneurs de mémoire sont convaincus d'avoir une mission sacrée à accomplir et s'inspirent d'une éthique intransigeante en établissant une équivalence entre la mémoire qu'ils défendent et la vérité ».

<sup>54</sup> « Nous existons en tant qu'association et peut-être aussi en tant qu'individus pour remplir une mission difficile qui est de faire connaître la vérité sur ce qui s'est passé pour nous, Juifs, en France pendant l'Occupation et sous le régime de Vichy » (Klarsfeld, 2004 : 135).

<sup>55</sup> Citant V. Jankélévitch, B. Klarsfeld exprime ainsi le sens et le mode de son action dans une interview qu'elle donne à la télévision suisse romande en 1973 : « Faire éclater le scandale par le scandale ».

mémoire<sup>56</sup> », il faut agir en énonçant des faits comme relevant de scandales pour mobiliser l'opinion et ainsi interpellier efficacement les médias et les institutions. Il le fait par exemple en 1982 auprès des médias et des éditeurs des manuels scolaires pour dénoncer l'occultation du génocide et du rôle joué par Vichy dans ces manuels scolaires de l'enseignement secondaire<sup>57</sup>. Cette stratégie entre en rupture avec les pratiques traditionnelles des associations d'anciens résistants et déportés<sup>58</sup>.

La « mise à l'agenda » du génocide des Juifs par les acteurs associatifs, politiques et médiatiques induit au cours de la décennie 1980, parallèlement à la centralité que prend la mémoire de la Shoah, la construction d'un discours narratif sur le silence, l'oubli, le refoulement, l'occultation que caractériserait la période 1945-années 70<sup>59</sup>. Cette lecture rétrospective a des conséquences directes sur l'action passée d'un homme comme Henry Bulawko. Ainsi pris dans la rhétorique du *dévoilement* d'une vérité longtemps cachée – concernant non seulement la complicité de Vichy mais aussi le génocide des Juifs – l'événement désormais politique et médiatique de la rafle du Vel' d'Hiv' fait tomber dans l'oubli les actions commémoratives des années 1946 aux années 80, menées en grande partie par Henry Bulawko comme secrétaire général puis président de l'AADJF. Militant juif sioniste, porte-parole de la reconnaissance de la singularité du génocide des Juifs dès après la guerre, il se retrouve également en porte à faux avec le récit mémoriel construit par le milieu intellectuel juif au cours des années 80. Dans le numéro spécial de la revue *Pardès* intitulé « Penser Auschwitz » en 1989, Shmuel Trigano (1989 : 13) évoque le « silence » de la mémoire du génocide jusqu'à la fin des années 70 quand Annie Kriegel (1989 : 252) estime qu'il y a eu dans les années 50, « occultation, enfouissement, sédimentation dans les sous-sols de la conscience de la mémoire, du savoir touchant à la Shoah ». Même le domaine scientifique se fait porteur de ce discours qui fait consensus au début des années 90. Ainsi l'historien Henry Rousso et le journaliste Éric Conan (1994 : 64) écrivent-ils en 1994 sur la commémoration du Vel' d'Hiv' dans *Vichy, un passé qui ne passe pas* : « Pendant longtemps, le recueillement annuel du 16 juillet fut célébré dans la discrétion et sans soutien officiel. La commémoration était

<sup>56</sup> *Bulletin de liaison des Fils et Filles des déportés juifs de France*, 11, janv. 1983, dans Klarsfeld (2004 : 170).

<sup>57</sup> Voir sa tribune dans *Le Monde* du 25-26/04/82 ; son intervention lors d'un colloque en 1982, *L'enseignement de la Shoah. Comment les manuels d'histoire présentent-ils l'extermination des Juifs au cours de la deuxième guerre mondiale ?*, Paris, CDJC, 1982 ; et ses courriers auprès des éditeurs des manuels de terminale en 1982-1983 publiés dans Klarsfeld (2004 : 189-194).

<sup>58</sup> La stratégie de réception est revendiquée à sa façon dans l'un des premiers bulletins de son association : « Nous ne sommes pas une organisation d'anciens combattants et nous ne nous sommes pas créés pour banqueter en évoquant le bon vieux temps de 1942, quand on arrêtait nos mères, nos pères, nos frères et nos sœurs », *Bulletin de liaison des FFDJF*, 3, septembre 1980 (Klarsfeld, 2004 : p. 135).

<sup>59</sup> Voir l'analyse de Fr. Azouvi (2012 : 372-378) sur cette question.

d'ordre privé »<sup>60</sup>. Cette lecture de la mémoire de l'événement passe sous silence les innombrables actions d'Henry Bulawko comme responsable associatif pour inscrire le rite commémoratif du Vel' d'Hiv' dans la mémoire nationale. Henry Bulawko lui-même a pu réagir contre la thèse d'une parole refoulée des déportés juifs jusqu'aux années 80. Il s'insurge lors d'un colloque tenu à Paris en décembre 1984 : « Ce n'est pas le cas de tous. Beaucoup ont tenu à parler, ils l'ont fait jusqu'à s'enrouer ! » et de rappeler cette vérité le concernant : « La charge que l'on m'a confiée est apparemment aisée : témoigner ! Voilà quarante ans que je le fais par la parole et par la plume » (Bulawko, 1986 : 76-77). Mais dans le contexte d'un nouveau rapport au passé perçu par le biais de la reconnaissance des victimes et de la nécessaire verbalisation du traumatisme<sup>61</sup>, son témoignage sur ces années 50-70 devient paradoxalement inaudible.

Témoin second porteur de mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv' pendant plusieurs décennies, Henry Bulawko n'est donc pas seulement mis à l'écart des nouveaux dispositifs de mémorialisation de l'événement. Son action passée est oubliée pour les besoins d'une cause qu'il ne peut alors que défendre : intégrer la mémoire du Vel' d'Hiv' dans la mémoire nationale.

## Dans l'ombre d'un événement consacré

Au début des années 90, la rafle du Vel' d'Hiv' devient objet central d'une « crise de mémoire », entendu comme « un moment crucial ou conflictuel du processus de remémoration du passé, qu'il soit collectif ou individuel » (Suleiman, 2012 : 7). Cette crise se joue au plus haut sommet de l'État en 1992, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la rafle. La mémoire de l'événement change de statut : elle n'est pas seulement intégrée dans un problème général lié à l'antisémitisme comme au milieu des années 80, mais elle est, elle-même, dans le cadre de

---

<sup>60</sup> Dans le même ordre d'idées signalons également le livre qu'É. Conan publie en 1991 qui (re) découvre le drame des enfants arrêtés pendant la rafle du 16 juillet 1942 et envoyés aux camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers avant leur déportation à Auschwitz. Le journaliste écrit dans son avant-propos : « À Pithiviers, rien, strictement rien, ne rappelle ce qui s'est produit au cours de cet été 1942. Un petit monument, caché derrière une haie, indique simplement que des juifs furent internés tout près, sur le site de l'actuel terrain de sport. À Beaune-la-Rolande, un monument plus visible fut érigé en 1963 à l'entrée de l'ancien camp, aujourd'hui remplacé par un lycée technique. Sur le marbre sont gravés des noms. Noms de femmes, noms d'enfants. Mais aucune précision permettant de comprendre » (Conan, 1991 : 12). En fait, l'AADJF d'H. Bulawko a fait ériger des monuments (1951 pour Pithiviers et 1965 pour Beaune-la-Rolande) et organise depuis les années 50 des pèlerinages au mois de mai de chaque année pour rappeler le sort des internés de ces camps, y compris celui des enfants. Ces commémorations sont l'occasion de discours de la part de responsables associatifs, des autorités locales (maires, préfets) et parfois nationales (message de J. Laurain, secrétaire d'État aux Anciens combattants à la cérémonie du 13 mai 1984) (archives AADJF).

<sup>61</sup> « Au cours du dernier quart de siècle, le traumatisme s'est imposé comme une forme d'appropriation originale des traces de l'histoire et comme un mode de représentation dominant du rapport au passé », (Fassin, Rechtman, 2007 : 29).

la responsabilité de la France dans l'extermination des Juifs, posée en termes de « problème public », c'est-à-dire relevant d'un « problème perçu comme appelant un débat public, voire l'intervention des autorités politiques légitimes » (Padioleau, 1982 : 25). Or, Henry Bulawko ne se trouve ni parmi les acteurs du problème posé dans l'espace public, ni parmi ceux de sa résolution.

Dans la perspective du 50<sup>e</sup> anniversaire de la rafle du Vel d'hiv', François Mitterrand ne suit pas les recommandations de Serge Barcellini, conseiller sur les questions mémorielles au sein du ministère des Anciens combattants, pour que l'État organise une grande commémoration nationale<sup>62</sup>. Ce sont donc de nouveau les organisations juives qui s'occupent de la préparation de la cérémonie. Dans les semaines qui précèdent la commémoration, différents acteurs entrent en scène pour inscrire le Vel d'Hiv' comme un « problème public ». Un collectif regroupant onze personnes est créé sous le nom de Comité Vel d'Hiv 42. Le comité en appelle au président de la République dans une tribune publiée par *Le Monde* le 17 juin 1992 pour reconnaître que « l'État français de Vichy est responsable de persécutions et de crimes contre les Juifs de France<sup>63</sup> ».

Par ailleurs, le journaliste Jean-Marie Cavada, producteur de l'émission grand public *La Marche du siècle*, consacre le 10 juin une émission spéciale sur la rafle du Vel' d'Hiv'<sup>64</sup>. Un documentaire est diffusé ce soir-là, réalisé par Blanche Finger et William Karel qui ont recueilli le témoignage de dix rescapés de la rafle. Dans son introduction, Jean-Marie Cavada déclare :

« Un grand pays, c'est une Nation qui a toute sa mémoire. Cette mémoire, il nous la faut entière, il nous la faut complète. Dans certains manuels scolaires comme dans le corps de la Nation, une partie du corps de la Nation, il y a un cancer qui prolifère, c'est le risque d'oubli [...]. N'oubliez pas ces dates : 16 et 17 juillet 1942 [*Cavada face caméra*]. N'oubliez pas non plus ces visages ceux de M<sup>me</sup> Tischauer [*gros plan sur l'invité sur plateau*], le visage de M<sup>me</sup> Annette Muller, 9 ans à l'époque de cette rafle du Vel' d'Hiv' [...] Mais tout d'abord, les visages de notre histoire avec un grand H ».

À la suite du documentaire, un débat est organisé sur le plateau de l'émission en présence de deux témoins (Eva Tichauer et Annette Muller) et de deux chercheurs (Robert Paxton et Henry Rousso). Jean-Marie Cavada commence par ces mots, prononcé avec gravité et émotion :

« Je ne sais pas si ces témoignages [...] vous troubleront [*Cavada face caméra*] ou ne vous troubleront pas. Je n'imagine pas un instant qu'on ne puisse pas refaire un voyage sur l'histoire de notre pays et essayer de tenter d'expliquer et de comprendre [...]. C'est ce qu'on va tenter d'élucider un peu ce soir ; en tout cas, pardonnez-moi, nous avons tenté d'essayer d'y contribuer, le reste appartient à ceux qui regardent, à ceux qui ont des responsabilités familiales, éducatives ».

Lorsque, au cours du débat, Jean-Marie Cavada demande à Henry Rousso depuis quand l'antisémitisme est devenu une question centrale de la période de Vichy,

<sup>62</sup> Entretien de l'auteur avec S. Barcellini, 5 juin 2009.

<sup>63</sup> Signée par 200 intellectuels, la pétition recueille des milliers de signatures.

<sup>64</sup> Émission suivie en moyenne par environ 3 à 5 millions de téléspectateurs.

celui qui est évoqué par l'historien est Serge Klarsfeld « qui va être de ceux qui vont maintenir constamment en éveil ces problèmes<sup>65</sup> » au cours des années 70.

Jacques Chirac s'entretiendra avec Jean-Marie Cavada, à la suite de son émission, pour lui faire part de son accord sur le sujet et de son souhait de faire quelque chose pour le Vel' d'Hiv' en cas de victoire aux élections présidentielles de 1995<sup>66</sup>. La presse télévisée couvre également l'émission de Jean-Marie Cavada présentée comme un événement. L'hebdomadaire *Télérama* en fait sa couverture avec ce titre : « Il y a 50 ans... Le 16 juillet 1942, la police française parque 12 884 juifs au Vel' d'Hiv' » (2212, 6-12/06/92). Annonçant l'émission *La Marche du siècle*, un dossier de plusieurs pages est consacré au sujet. Son auteur, le journaliste Antoine Perraud, le conclut ainsi : « La France a voulu oublier, se dédouaner [...]. La France mériterait qu'on lui visse cette plaque sur la façade : "Amnésie à tous les étages" » (*ibid.* : 16). Dans le tableau récapitulatif des programmes de la semaine, l'hebdomadaire écrit « La rafle du Vel' d'Hiv' évoquée à *La Marche du siècle* : cinquante ans plus tard, des survivants parlent et on doit mille mercis empressés à Jean-Marie Cavada pour avoir rouvert ce dossier noir, et tellement enfoui, de notre histoire contemporaine » (*ibid.*). À la page du mercredi 10 juin du programme télévisé qui présente l'émission, Antoine Perraud commence sa présentation par ces mots : « L'horreur trouve ici son écrin. Commentaire bref et parfait, ton tellement juste. Le reste, immense, est témoignages de rescapés de la rafle du Vel' d'Hiv', venant, comme le ressac, battre le silence granitique de notre mémoire », avant de terminer ainsi son article : « Car cette tragédie fut *made in France* : tout est fait pour que nous l'oublions. Puisse ce documentaire faire voler en éclats la vitre blindée de notre amnésie collective » (*ibid.*). L'hebdomadaire concurrent, *Télé 7 jours*, consacre une double page à l'émission pour présenter la souffrance des témoins rescapés de la rafle : « Ces vingt hommes et femmes qu'ils vont filmer chacun deux heures durant, sont encore aujourd'hui submergés de douleur au récit des événements. Certains n'avaient jamais conté leur histoire » (1671, 6-12/06/92 : 86). Le journal estime l'émission très intéressante et donne ce commentaire dans la rubrique « Notre avis » : « Un document d'une haute tenue qui parle à la conscience de tous et pose, sur l'histoire des Français, les questions que chacun devrait se poser » (*ibid.*).

Centré sur l'indignation morale, la souffrance des victimes et le dévoilement d'un drame historique occulté, le discours de ces médias présente à l'opinion publique une « situation anormale » (Muller et Surel, 2000 : 57), au sens où celle-ci révélerait un écart « entre ce qui est, ce qui pourrait être, et ce qui devrait être » (Padioleau, 1982 : 25). Avec l'émission de *La Marche du siècle*, la rafle du Vel' d'Hiv' entre dans le cadre de « scènes de sollicitation publique » par lesquelles on cherche à entraîner « un mouvement d'adhésion, de compassion ou de solidarité chez le destinataire » (Pharo, 1994 : 54).

<sup>65</sup> « La Marche du siècle », 10 juin 1992, archives INA.

<sup>66</sup> Entretien de l'auteur avec J.-M. Cavada, 9 novembre 2010.

Le journaliste du *Monde* Nicolas Weil écrit quelques jours avant la commémoration, dans un article d'une page consacrée à la rafle

« [qu'] en acceptant de prêter le concours de la police française le 2 juillet (sans laquelle l'arrestation des juifs aurait été bien plus difficile sinon impossible), en insistant pour que les enfants de moins de seize ans saisis en zone non occupée avec 10 000 autres juifs, au cours du mois d'août, soient emmenés eux aussi, ministres et hauts fonctionnaires ont fait de ce 16 juillet 1942 une date de l'histoire de France » (*Le Monde*, 12-13/07/92 : 2).

La mise à l'agenda de l'événement par les médias, portée par le dévoilement de la parole intime des témoins à la télévision (Mehl, 1996), lui donne alors une actualité inédite qui engage tout un chacun à prendre moralement position. L'évocation du Vel' d'Hiv', ainsi configurée dans une France-malade-de-son-passé<sup>67</sup>, réunit à la fois la « topique de la dénonciation », avec le rôle criminel de Vichy, et la « topique du sentiment » avec la douleur médiatisée des victimes (Boltanski, 1993).

Face à la construction de cette « conscience publique » (Pharo, 1994) de l'événement du 16 juillet 1942, François Mitterrand refuse le 14 juillet de donner satisfaction aux demandes formulées, explicitement ou implicitement, en ces termes : « En 1940, il y eut un État français, c'était le régime de Vichy, ce n'était pas la République. Et c'est à cet État français qu'on doit demander des comptes. Ne demander pas des comptes à cette République, elle a fait ce qu'elle devait » (*Le Monde*, 16/07/92). Sur les conseils de Robert Badinter, il fait un geste en assistant à la cérémonie commémorative du Vel' d'Hiv', fait inédit, mais sans prendre la parole. Il est accueilli par les sifflets d'une partie du public, ce qui provoque la colère de l'ancien garde des Sceaux.

Les parlementaires entrent également en scène dans cette « crise de mémoire ». À la suite de la prise de position du président de la République, et alors qu'un nouveau scandale a éclaté concernant le dépôt de gerbe de François Mitterrand sur la tombe du maréchal Pétain à l'île d'Yeu, le 11 novembre, une proposition de loi est déposée par le député socialiste Jean Le Garrec en novembre 1992 pour instaurer une journée nationale de commémoration le 16 juillet de chaque année. Henry Bulawko est alors reçu par Jean Le Garrec mais ne joue aucun rôle dans cette loi<sup>68</sup>. La proposition de loi est enterrée par François Mitterrand qui ne souhaite pas un débat parlementaire sur cette question. Il signe ainsi un décret le 3 février 1993 instituant pour la commémoration du Vel' d'Hiv' une « journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'État français" 1940-1944 », formulation qui dédouane pour lui la République française de toute responsabilité. Pour autant, la décision présidentielle consacre la rafle du Vel' d'Hiv' comme événement-symbole des persécutions antisémites sous l'Occupation.

<sup>67</sup> Le vocabulaire médical (amnésie, cancer, refoulement) est devenu alors l'outil sémantique du discours sur la France face à son passé.

<sup>68</sup> Entretien avec Jean le Garrec, 29 octobre 2010.

Cependant, François Mitterrand ne viendra pas célébrer sur l'emplacement du Vélodrome d'Hiver cette première journée nationale célébrée en juillet 1993. Il cherche en fait depuis le début de la « crise de mémoire » en 1992 à détourner la portée symbolique du Vel' d'Hiv', tout en donnant des gages à la communauté juive, en tentant d'inscrire un autre événement, celui de la rafle d'Izieu<sup>69</sup>, comme « le symbole même de tous les juifs de France qui furent exterminés sous le régime de Vichy<sup>70</sup> ». L'événement d'Izieu a l'intérêt de porter l'attention sur le drame du génocide des Juifs tout en évacuant la question de la responsabilité de Vichy, l'arrestation des 44 enfants conduits ensuite à Auschwitz étant exclusivement le fait des autorités allemandes, et non des Français. En 1992, il décide d'inscrire le projet du musée-mémorial d'Izieu dans les grands travaux de l'État. Le décret du 3 février 1993 qu'il signe, instituant une nouvelle journée nationale pour la rafle du Vel' d'Hiv', désigne aussi Izieu comme l'un des trois lieux de la mémoire nationale. Enfin, François Mitterrand préside l'inauguration du musée-mémorial d'Izieu le 24 avril 1994. Il déclare ce jour-là : « Les enfants d'Izieu furent massacrés parce qu'ils étaient juifs, ces enfants sont le symbole même de tous les Juifs de France exterminés sous le régime de Vichy<sup>71</sup> ».

C'est pourtant sur l'emplacement du Vélodrome d'Hiver que la « crise de mémoire » trouve en fait sa résolution définitive en juillet 1995. Nouvellement élu président de la République, Jacques Chirac souhaite marquer immédiatement de son empreinte la politique mémorielle nationale. Il choisit pour cela la commémoration du Vel' d'Hiv' en prononçant un discours à l'occasion de la cérémonie, neuf ans après celui de 1986. Si le discours de 1995 fait rupture avec la ligne mitterrandienne, il est ainsi dans la continuité de l'action que Jacques Chirac a entreprise envers ces événements et la communauté juive depuis les années 80. Le discours est écrit au préalable par Christine Albanel qui l'a suivi au cabinet de l'Élysée lors de son élection<sup>72</sup>. Pendant le projet d'écriture, Serge Klarsfeld est reçu par Christine Albanel et fait part de son point de vue sur le message à transmettre. Il est ensuite lui-même informé du contenu de ce discours avant que celui-ci ne soit prononcé<sup>73</sup>. Le contenu du discours est très proche de celui de 1986 qui inscrit la rafle du Vel d'Hiv comme le symbole de la complicité de Vichy dans les persécutions antisémites, mais va plus loin en évoquant « la France » qui « ce jour-là, accomplissait l'irréparable ». Se référant de nouveau à Serge Klarsfeld, les actes de sauvetage envers les Juifs sont rappelés et ont désormais leurs auteurs : les « Justes parmi les Nations », nouvelle catégorie du discours politique (Gensburger, 2010). La figure du Juste remplace définitivement celle des mouvements résistants mis en avant par Henry

<sup>69</sup> Le 6 avril 1944, 44 enfants de la colonie d'Izieu sont arrêtés par les Allemands. Ils sont déportés à Auschwitz le 15 avril où 41 d'entre eux trouvent la mort dans les chambres à gaz.

<sup>70</sup> F. Mitterrand, avant-propos dans (Zlatin, 1992 : 2).

<sup>71</sup> « Allocution de François Mitterrand, 24 avril 1994 », discours en accès libre sur le site du mémorial, memorializieu.eu.

<sup>72</sup> Entretien de l'auteur avec C. Albanel, 17 mars 2011.

<sup>73</sup> Entretien de l'auteur avec S. Klarsfeld, 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Bulawko dans les années 60-70. Son usage politique renvoie à un cadre collectif de référence qui n'est plus celle de la nation-patrie mais « laisse entrevoir la possibilité d'un horizon d'attente renouvelé autour d'une référence civile aux droits de l'homme » (Gensburger, 2006 : 55).

Du début jusqu'à la fin de cette « crise de mémoire » qui aboutit à la consécration nationale de l'événement de la rafle du Vel' d'Hiv' qu'il avait porté auparavant pendant de longues années, Henry Bulawko n'aura joué absolument aucun rôle.

## Conclusion

Résistant juif, sioniste, proche des communistes, déporté, revendiquant dès l'après-guerre une spécificité du crime génocidaire, Henry Bulawko devient un porteur de mémoire incontournable de la rafle du Vel' d'Hiv' à partir des années 60. Dénonçant dans les années 70 la complicité de Vichy, Henry Bulawko se retrouve écarté au cours des années 80 des nouveaux dispositifs de mémorialisation de l'événement qui font intervenir un réseau d'acteurs politiques, médiatiques, et associatifs d'une nouvelle génération dont il ne fait pas partie. Il se retrouve même en porte à faux vis-à-vis de son action passée. La mise en visibilité de la rafle du Vel' d'Hiv', portée par les usages de nouveaux acteurs, ont induit en effet un oubli des pratiques commémoratives antérieures aux années 80 et le rôle majeur d'Henry Bulawko dans celles-ci. Si « chaque mémoire individuelle est un point de vue sur la mémoire collective » (Halbwachs, 1950 : 94), celle d'Henry Bulawko s'est ainsi retrouvée en contradiction avec la reconfiguration de la mémoire collective du Vel' d'Hiv' opérée dans les années 80-90, aboutissant à la consécration de l'événement.

## Références

- Adler J., 1985, *Face à la persécution : les organisations juives à Paris de 1940 à 1944*, Paris, Calmann-Lévy.
- Azouvi F., 2012, *Le Mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Fayard.
- Boltanski L., 1993, *La Souffrance à distance : morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Gallimard, 2007.
- Bulawko H., 1954, *Les Jeux de la mort et de l'espoir : Auschwitz-Jaworzno*, Paris, AADJF, 1980.
- 1986, « Intervention de Henry Bulawko président de l'Amicale des anciens déportés et résistants juifs de France », pp. 76-81, in : Halpérin J., Levitte G., dirs, *Mémoire et histoire : données et débats, actes du colloque des intellectuels juifs de langue française*, Paris, Denoël.
- Cefai D., Terzi C., dirs, 2012, *L'Expérience des problèmes publics*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.

Henry Bulawko, témoin oublié d'un événement consacré

- Certeau M., 1968, « Pour une nouvelle culture : prendre la parole », *Études*, 329, pp. 29-42.
- Conan É., 1991, *Sans oublier les enfants. Les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande 19 juillet 1942-16 septembre 1942*, Paris, Grasset.
- Conan É., Rousso H., 1994, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Gallimard, 2001.
- Fassin D., Rechtman, R., 2007, *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.
- Gensburger S., 2006, « Usages politiques de la figure du Juste : entre mémoire historiques et mémoires individuelles », pp. 47-57, in : Andrieu Cl., Lavabre M-Cl., Tartakowsky D., dirs, *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix en Provence, Publications de l'université de Provence.
- 2010, *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Ghiles-Meilhac S., 2011, *Le CRIF. De la résistance juive à la tentation du lobby*, Paris, R. Laffont.
- Halbwachs M., 1950, *La Mémoire collective*, Paris, A. Michel, 1997.
- Igounet V., 2000, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Jacobovitch J., 2006, *Rue Amelot*, Paris, centre MEDEM.
- Joly L., 2006, *Vichy la « solution finale ». Histoire du Commissariat général aux questions juives. 1941-1944*, Paris, Grasset.
- Klarsfeld S., 1978, *Mémorial de la déportation des juifs de France*, Paris, chez l'auteur.
- 1983 et 1985, *Vichy-Auschwitz. Le rôle de Vichy dans la solution finale de la question juive en France*, Paris, Fayard, 2 tomes.
- 2004, *La Chronique des Fils et Filles*, Paris, FFDJF.
- Kingdon J.W., 1995, *Agendas, Alternatives and Public Policies*, New-York, Longman.
- Kriegel A., 1989, « Les intermittences de la mémoire : de l'histoire immédiate à l'Histoire », *Pardès*, 9-10, pp. 248-258.
- Lavabre M-Cl., Tartakowsky D., 2006, « Introduction », pp. 185-195, in : Andrieu Cl., Lavabre M-Cl., et Tartakowsky D., dirs, *Politiques du passé. Usages politiques de la France contemporaine*, Aix en Provence, Publications de l'université de Provence.
- Lévy Cl., Tillard P., 1967, *La Grande rafle du Vel' d'Hiv', 16 juillet 1942*, Paris, R. Laffont, 1992.
- Mehl D., 1996, *La Télévision de l'intimité*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Michel J., 2010, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, Presses universitaires de France.
- Muller P., Surel Y., 2000, *L'Analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien.
- Offerlé M., 1998, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien.
- Padioleau, J-G., 1982, « La lutte politique quotidienne : caractéristiques et régulations de l'agenda politique », pp. 23-47, in : Padioleau J-G., dir., *L'État au concret*, Paris, Presses universitaires de France.
- Paxton R., 1973, *La France de Vichy*, trad. de l'anglais par C. Bertrand, Paris, Éd. Le Seuil.

- Perego S., 2010 « Les commémorations de la destruction des Juifs d'Europe au Mémorial du martyr juif inconnu du milieu des années 1950 à la fin des années 1960 », *Revue d'histoire de la Shoah*, 193, pp. 471-507.
- Pharo P., 1994, « Sollicitation et déréalisation du malheur: Problèmes de sensibilisation de la conscience publique », *L'Année sociologique*, 44, pp. 53-82.
- Pollak M., 1993, *Une identité blessée. Étude de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié.
- Rajfus M., 2002, *La Rafle du Vel' d'Hiv'*, Paris, Presses universitaires de France.
- Rouso H., 1987, *Le Syndrome de Vichy*, Paris, Éd. Le Seuil, 2001.
- Suleiman S. R., 2012, *Crises de mémoire. Récits individuels et collectifs de la Deuxième Guerre mondiale*, trad. de l'anglais par M. Le Ruy et T. Van Ruymbeke, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Trigano S., 1989, « Un non monument pour Auschwitz », *Pardès*, 9-10, pp. 13-20.
- Wieviorka A., 1992, *Déportation et génocide. Entre mémoire et oubli*, Paris, Hachette, 2008.
- Zlatin S., 1992, *Mémoires de la « dame d'Izieu »*, Paris, Gallimard.